

JE SOUTIENS CHRISTELLE D'INTORNI



Madame Mademoiselle Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

Code postal / Ville :

Portable : Mail :

Grâce à ma contribution, faire de la politique **AUTREMENT**, c'est possible.

Engagez vous à mes côtés et soutenez notre action en faisant un **don** ouvrant droit à réduction d'impôt* sur le revenu pour **66%** de son montant :

- 50€**, soit 17€ après réduction d'impôts **200€**, soit 68€ après réduction d'impôts
 100€, soit 34€ après réduction d'impôts **500€**, soit 170€ après réduction d'impôts
 150€, soit 51€ après réduction d'impôts *autre montant* :



Règlement à l'ordre :

« Mr MESNIL-CHARPAIL Mandataire financier Autrement avec Christelle »

En cochant cette case, je certifie sur l'honneur que mon règlement provient de mon compte bancaire personnel et non du compte d'une personne morale conformément aux dispositions de l'article 11-4 de la loi 88-227 du 11 mars 1988 et que je suis de nationalité française ou résidant en France.

* Votre adhésion tout comme votre don vous donnent le droit à une réduction annuelle d'impôt sur le revenu de 66% de leur montant dans la double limite de 20% du revenu imposable et de 15.000€ de dons par foyer fiscal. Pour les adhésions ou les dons effectués en 2025, un reçu à joindre à votre déclaration de revenus vous sera adressé en avril 2026 « Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros. » Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque, virement, prélèvement automatique ou carte bancaire. Sera puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende quiconque aura, en vue d'une campagne électorale, accordé un don ou un prêt en violation des articles L. 52-7-1 et L. 52-8. Lorsque le donateur ou le prêteur sera une personne morale, le premier alinéa du présent III sera applicable à ses dirigeants de droit ou de fait ».

JE SOUTIENS CHRISTELLE D'INTORNI !



Mesdames, Messieurs,

Grâce à vous, cela fait maintenant 3 ans que j'ai la chance de **représenter** la **5ème circonscription** des Alpes-Maritimes à l'Assemblée nationale.

Vous savez que vous pouvez **compter sur moi** pour défendre avec détermination et **courage** nos idées, nos **valeurs** et nos convictions **en faisant de la politique Autrement.**

Je ne conçois mon mandat que dans la proximité, au plus près de vous.

C'est de nos rencontres que je nourris mon travail législatif et que je peux **porter votre voix** par la rédaction de nombreuses propositions de loi avec **la volonté de faire enfin bouger les lignes** et apporter **ce bon sens** qui fait cruellement défaut depuis trop longtemps.

Depuis 3 ans je ne laisse personne de côté.

Ces derniers mois, j'ai **accompagné** les enfants autistes et soutenu leurs familles, en proposant de **reconnaître officiellement le statut de parent aidant** d'enfant autiste et **en proposant d'améliorer les conditions de travail et de formation des accompagnants d'élèves en situation de handicap**, (AESH) pour une **inclusion scolaire plus juste et efficace.**

Afin d'assurer l'excellence de notre système éducatif, j'ai proposé de **mieux préparer nos enseignants** aux défis du XXI^e siècle, par la création d'une filière dédiée aux métiers de l'enseignement, offrant une **formation structurée** de la licence au master. Mon ambition : une **meilleure préparation pédagogique**, la **réduction de la précarité** des contractuels et **la revalorisation de la profession** pour **attirer les talents** vers ce métier fondamental pour l'avenir de notre pays.

Parce que je pense que la pérennité de notre système des retraites ne passe pas par l'allongement de l'âge de départ en retraite, j'ai déposé une proposition de loi visant à introduire une **dose de capitalisation** dans le régime des retraites. C'est à mon sens le seul moyen de faire face aux **défis démographiques à venir**.

Je me bats au quotidien pour une résurgence de **l'autorité de l'État**. **J'ai proposé des textes permettant de garantir l'exécution effective des OQTF, mais aussi portant la suppression pure et simple du droit du sol**, la modification **du droit d'asile** pour qu'il ne soit plus **la voie légale de l'immigration illégale**, sans oublier la **suppression de l'aide médicale d'état**.

Localement, je me bats pour **sauver l'hôpital LENVAL** que certains voudraient fondre dans un hôpital XXL dans la plaine du Var, je me suis mobilisée aux côtés de nos **agriculteurs**, des restos du Cœur, mais aussi de nos policiers municipaux et de nos entreprises locales.

Je suis à vos côtés à chaque instant pour être votre porte-voix, votre relais.

Mon action est **concrète** : **45** propositions de loi déposées, **127** questions écrites et plus de **2000** rencontres à vos côtés.

Faire de la politique AUTREMENT, c'est possible et c'est grâce à vous, grâce à votre confiance et à votre précieux et indispensable soutien financier.

Pour continuer à porter nos combats, j'ai besoin de vous, car les défis à venir en 2026 seront immenses.

Je compte sur vous car **demain se prépare aujourd'hui**.

Bien affectueusement.

Christelle